

# CMCAS ESSONNE – Gestion des accès au Complexe Sportif – 2023-2024

OD/AD     Extérieur IEG - Remplir le cadre **(1)**     Adhésion     Renouvellement

**\*Badge**      **NIA**

\*Nom ..... \*Prénom ..... \*Date de naissance.....

CMCAS .....  SLV.....  SERVICE.....

Tél. bureau ..... \*Tél. mobile.....Tél. domicile.....

\*Adresse domicile : .....

Code postal..... Ville .....

\*Adresse e-mail .....@.....

**(1)** Extérieur IEG obligatoirement parrainé par un adhérent du club ou de la section concernée, dans la limite d'un par OD.

Je soussigné, Nom.....Prénom..... adhérent au Club ou à la section .....

Atteste parrainer Nom.....Prénom..... et m'engage à lui faire respecter les installations

Mises à sa disposition ainsi que le règlement intérieur.

Lu et approuvé

Signature

le

**Club Coseg :** Tennis (voir tarifs en annexe au dos)

**Voir directement avec le Club du Coseg pour les inscriptions**

**Section Loisirs :** Tennis loisir (20€)  Musculation (20€)  Badminton loisir (20€)  Futsall loisir (20€)

L'utilisation d'un terrain de tennis est possible avec un invité de son choix moyennant toutefois une participation complémentaire (90 € accès compris)

(Un seul invité par court, la présence de l'OD/AD est obligatoire)

Les participations financières demandées ci-dessus permettent le seul financement des sections et clubs sportifs.

En complément, il est demandé à chaque utilisateur des installations, une participation forfaitaire pour couvrir une partie des dépenses de gestion et d'entretien du complexe sportif.

## **Participation d'accès au site:**

OD/AD individuel (25€)  OD/AD Famille (35€)  (On entend par famille, l'OD et les personnes à sa charge)

Extérieur IEG individuel (50€)  Extérieur IEG Famille (70€)  (attention musculation extérieur non autorisé)

L'accès au complexe sportif Marcel Paul nécessite que chaque utilisateur soit titulaire d'un badge électronique de contrôle d'accès. Une caution de 10 €  qui sera encaissée est demandée pour chaque badge (1 par personne)

Le badge sera désactivé au cas où l'adhérent n'aurait pas acquitté le montant de la cotisation de l'exercice en cours.

La caution sera remboursée à la restitution du badge.

Date de remise du badge : ..... Validité de l'accès pour l'exercice : Septembre 2023 à Août 2024

**\* renseignement impératif     pour les OD/AD uniquement**

La Présidente de la CMCAS ESSONNE, se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation inappropriée des matériels mis à disposition dans la salle de musculation, la salle polyvalente ou les courts de tennis du Complexe Sportif Marcel PAUL de LISSES. L'activité reste sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

Je soussigné(e), ....., dégage de toute responsabilité la CMCAS ESSONNE du fait de l'utilisation du matériel mis à disposition dans la salle de musculation, la salle polyvalente ou les courts de tennis du Complexe Sportif Marcel PAUL de LISSES, ainsi qu'aux accidents causés à une tierce personne et atteste que je suis titulaire d'une assurance multirisque, et atteste avoir reçu le règlement intérieur et le respecter.

Conscient des risques liés à la pratique de l'activité, je certifie avoir une attestation de non-contre-indication médicale à la pratique du sport concerné.

Tous renseignements erronés et/ou non-respect du règlement intérieur peut engendrer l'interdiction d'accès au complexe sportif.

Lu et approuvé

Signature

le

## Participations financières 2023-2024

Cotisation : destinée au fonctionnement du Club ou de la Section Sportive.

Tous les jours de 8h00 à 22h00 (Réservation sur Balle Jaune, cours voir avec les responsables)					
COSEG Tennis	Richard SPACZYNSKI 06 80 25 04 52	<b>Coseg Tennis</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Cours</b>	<b>Total</b>
		<b>Adulte + 18 ans</b>	105 €	270 €	375 €
		<b>Couple</b>	180 €	440 € (220 € / pers)	620 €
	Denis PORTHEAULT 06 84 39 30 38	<b>Jeune + 16 ans</b>	65 €	180 €	245 €
		<b>Jeune - 16 ans</b>	60 €	170 €	230 €
		<b>Extérieur parrainé</b>	145 €	290 €	435 €
Le mardi de 12h00 à 13h30 et le mercredi de 17h00 à 20h00					
Badminton loisirs	François LE TALLEC 06 89 12 25 48	Badminton	OD / AD / Extérieur parrainé (maxi 1 par OD/AD)	20 €	
Le lundi de 18h00 à 20h30					
Futsal loisirs	Victor MARTINS 06 28 33 99 73	Futsal	OD / AD / Extérieur parrainé (maxi 1 par OD/AD)	20 €	
Tous les jours de 8h00 à 22h00					
Musculation	Christian BONNET 06 99 08 46 78	Musculation	OD / AD <b>Extérieur interdit</b>	20 €	
Tous les jours de 8h00 à 22h00 (Réservation sur Balle Jaune)					
Tennis Loisirs	Elodie ROUGEOT 06 26 29 22 65	Tennis loisirs	OD / AD <b>Extérieur interdit</b>	20 €	
	Le tennis ne se pratiquant pas seul, il est possible de jouer avec l'invité de son choix à condition de s'acquitter d'une participation forfaitaire annuelle de 90 € (accès compris)		Carte invité non nominative <b>Présence de l'OD/AD obligatoire</b>	90 €	

**Droit d'accès:** Participation aux frais de gestion et d'entretien du Complexe Sportif Marcel Paul

Accès / Badges	Elodie ROUGEOT 06 26 29 22 65	Accès On entend par famille, l'OD ou l'Extérieur et les personnes à sa charges	OD / AD Individuel	25 €
			OD / AD Famille (Personnes à charges)	35 €
			Extérieur Individuel	50 €
			Extérieur Famille (Personnes à charges)	70 €
		Caution Badge	(rendue à la restitution de celui-ci) 10 €	

CMCAS ESSONNE – Bâtiment Olympe – 100 Rue du Pelvoux – 91080 COURCOURONNES – 01 69 13 25 33